

## SURCOMPLEMENTAIRE - SOINS COURANTS

- Les garanties exprimées s'entendent Y COMPRIS les prestations versées par le régime obligatoire (RO) et le régime complémentaire.
- Le total remboursement RO + remboursement complémentaire ne peut pas dépasser le montant des frais réellement engagés.
- Les prestations sont identiques pour les participants et les ayants droits.

Surcomplémentaire - SOINS COURANTS	
HONORAIRES MEDICAUX	
<b>Secteur conventionné</b>	
<b>Consultation généraliste - Consultation spécialiste - Visite (dont nuit et jours fériés)</b>	
<b>- Indemnité de déplacement -</b>	
<b>Actes de spécialiste (radio, actes en k.)</b>	
Médecins généralistes (OPTAM/OPTAM-CO)	300% BR
Médecins généralistes (non OPTAM/OPTAM-CO)	300% BR
Médecins spécialistes (OPTAM/OPTAM-CO)	300% BR
Médecins spécialistes (non OPTAM/OPTAM-CO)	300% BR
Psychiatre, Neuropsychiatre, neurologue (OPTAM/OPTAM-CO)	300% BR
Psychiatre, Neuropsychiatre, neurologue (non OPTAM/OPTAM-CO)	300% BR
Secteur non conventionné	RO + 100% BR conventionnée
MEDICAMENTS	
Médicament pris en charge par le RO à 15%	100% BR

TARIFS MENSUELS	
Tranche d'âge :	
Enfant	12,50 €
25 à 29	15,00 €
30 à 34	17,00 €
35 à 39	18,50 €
40 à 45	21,00 €
46 à 50	23,00 €
51 à 55	25,50 €
56 à 59	28,00 €
60 à 64	31,00 €
65 à 69	35,00 €
70 à 74	40,00 €
75 à 79	45,50 €
80 et +	52,00 €

71 rue Desnouettes - 75015 PARIS

Tél : 01 88 40 39 50 du lundi au vendredi  
de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 16h00

Mail : [siege@cdc-mutuelle.org](mailto:siege@cdc-mutuelle.org) - Site : [www.cdc-mutuelle.org](http://www.cdc-mutuelle.org)  
Mutuelle du livre II du code de la Mutualité - SIREN : 784 301 434